Date: 06/10/2017 Heure: 21:58:47



www.santemagazine.fr

Pays : France Dynamisme : 0

Dynamis

Page 1/2

Visualiser l'article

Aidants : démarches administratives, répit... quelles solutions sont proposées ?



Content Text

La France compte 11 millions de proches <u>aidants</u> dont la plupart ne savent pas quelles structures peuvent leur apporter un soutien matériel, financier ou humain. Elles sont pourtant nombreuses, comme le rappelle la <u>Journée nationale</u> des <u>aidants</u> cette année.

Comment prendre un congé spécifique ? Quelles sont les démarches pour obtenir une allocation ? Existe-t-il des solutions de répit ? Bien des questions que se posent souvent **les <u>aidants</u>**, au nombre de 11 millions en France. Face à ce constat, la <u>Journée Nationale</u> des <u>Aidants</u>, qui se déroule chaque année le 6 <u>octobre</u> s'est donnée pour objectif de mettre en lumière le rôle clé joué par les acteurs locaux en leur faveur.

Cette huitième édition est centrée autour des territoires comme liens de solidarité, une occasion de faire connaître les dispositifs qui existent en France pour leur apporter les différents types de réponses dont ils ont besoin. Car comme le précise l'Association pour la <u>Journée Nationale</u> des <u>Aidants</u>, ces derniers sont très majoritaires à ne pas recourir aux aides mises à leur disposition: près de 60% ne savent pas où s'adresser **pour bénéficier des aides** auxquelles leur proche et eux-mêmes ont droit.

Par ailleurs, un baromètre mené par OpinionWay pour l'année 2017 montre qu'ils ne sont que 55% à avoir contacté un organisme et 37% se débrouillent même **entièrement seuls.** "Démunis face à la complexité des démarches, à la multitude des organismes et par manque de temps, les <u>aidants</u> passent à côté d'une aide précieuse, qu'elle soit administrative, matérielle, humaine ou financière.", précise l'association.

Trouver un interlocuteur adapté à sa situation

Tous droits réservés à l'éditeur ; PAIDANTS2 301870543



www.santemagazine.fr

Pays : France Dynamisme : 0

Page 2/2

Visualiser l'article

Date: 06/10/2017 Heure: 21:58:47

Or, ce même sondage montre que 79% des sondés auraient aimé bénéficier d'au moins un accompagnement dès le démarrage de leur mission. "Dans le cas **de la perte d'autonomie**, ils ne savent pas quelle aide chercher ni où la trouver, ils ignorent qu'il existe des accueils de jour, des centres de répit, etc... et pourtant l'information existe.", explique Claudie <u>Kulak</u>, Présidente de l'Association <u>Journée Nationale</u> des <u>Aidants</u>.

Régions, départements, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), mutuelles, associations, caisses de retraite... les structures sont en effet nombreuses. A titre d'exemple, le **Centre Communal d'Action Sociale**, rattaché à une commune, est dédié à l'accompagnement des familles en difficulté, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, afin de les orienter vers les aides et dispositifs locaux.

Pour connaître le centre le plus proche, **l'Association Française des <u>Aidants</u>** recommande de contacter la mairie, de même qu'elle met à disposition sur son site internet un annuaire des points d'information locaux que sont également les centres locaux d'information et de coordination gérontologique (CLIC), destinés aux personnes âgées et à leurs proches, et les plateformes d'accompagnement et de répit, dédiées aux aidants.

Une reconnaissance de l'action des proches aidants

Cette dernière a aussi développé des actions, les "Cafés des Aidants", la "Formation des Aidants" et des "Ateliers de santé" dans les quatre coins de France et en outre-mer. "Il reste du chemin à parcourir pour que tous les aidants puissent trouver au plus près de chez eux la réponse qui leur semble la plus adaptée, mais des gros efforts ont été faits sur les territoires par les associations du domicile, **les plateformes de répit**, les collectivités territoriales...", indique-t-elle.

Cette dernière souligne également le rôle des "établissements d'accueil, des caisses de retraites, groupes de prévoyance et aussi les entreprises qui prennent de plus en plus en compte leurs salariés **en situation d'aidant.**". A l'occasion de cette journée nationale, ce sont donc plus de 200 évènements qui sont organisés sur toute la France: des associations, établissements d'accueil ou encore des professionnels de l'accompagnement en sont les organisateurs.

Enfin, le baromètre OpinionWay des aidants 2017 montre également qu'il peut toujours être difficile pour les personnes concernées de se considérer comme tel mais que celles-ci prennent de plus en plus conscience de ce rôle. Notamment grâce à l'adoption de la Loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) en décembre 2015 qui a contribué à médiatiser et donner une définition à **ce statut particulier**, et ainsi lui reconnaître des droits.

Tous droits réservés à l'éditeur ; PAIDANTS2 301870543